



ORDIL, UN ORDINATEUR POUR RÉUSSIR TES ÉTUDES

La Région Bourgogne-Franche-Comté
t'accompagne dans ta scolarité
Ton établissement peut te prêter
un ordinateur portable

Toutes les informations auprès de ton établissement ou sur le site internet de la Région :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/ORDIL>



Plus d'info

La **Région Bourgogne-Franche-Comté** est pleinement mobilisée pour construire un environnement propice aux usages numériques dans les lycées. Elle participe à la **réduction de la facture numérique** et met à disposition des lycées publics et privés du territoire des ordinateurs portables de prêt à destination des élèves qui en ont le plus besoin et qui suivent un cursus par la voie scolaire, tous niveaux confondus.

